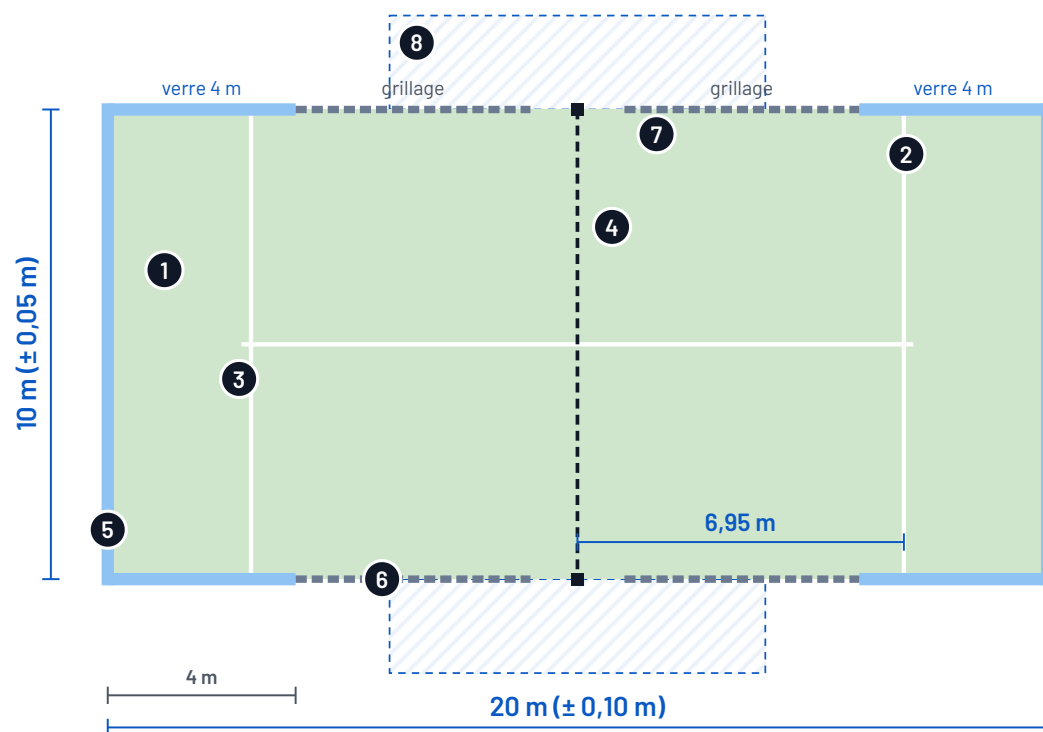
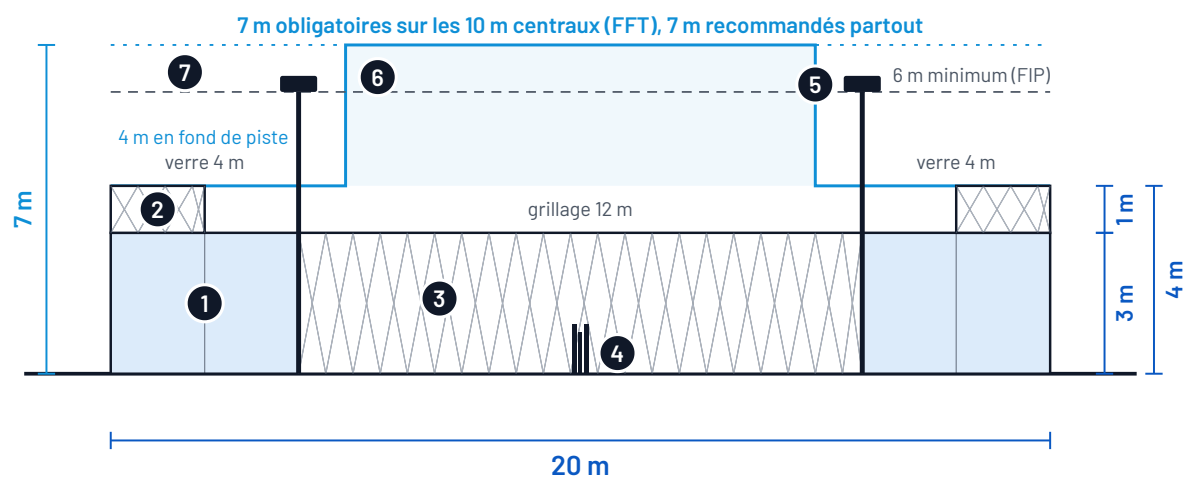




- 1 Aire de jeu** 20 m × 10 m mesurés à l'intérieur des parois, 200 m². Tolérance FFT ± 0,10 m en longueur et ± 0,05 m en largeur, FIP 0,5 %.
- 2 Lignes de service** à 6,95 m du filet, de chaque côté. Toutes les lignes font 5 cm de large.
- 3 Ligne centrale** partage les carrés de service et se prolonge d'au moins 20 cm au-delà de la ligne de service.
- 4 Filet** 10 m de long, 88 cm au centre et 92 cm aux poteaux (± 0,5 cm). Poteaux de 1,05 m au maximum, platines hors de l'aire de jeu.
- 5 Fond de court** 10 m de large, 4 m de haut : 3 m de parois vitrées surmontées de 1 m de grillage.
- 6 Paroi latérale** 20 m : 4 m de verre à chaque extrémité (3 m de haut), 12 m de grillage au centre. Hauteur 4 m sur les 2 m adossés au fond, 3 m ailleurs.
- 7 Ouverture** au centre de chaque côté : 0,83 m de part et d'autre du poteau de filet (soit 1,66 à 2 m plus le poteau), 2 à 2,20 m de haut, à 9 m au moins du fond de court.
- 8 Dégagement** piste avec sortie de jeu : 2 m minimum de chaque côté sur 8 m centrés sur le filet ; piste sans sortie : 1,4 m sur un côté. Au même niveau que le jeu, seuil de 20 mm maximum.



- 1 Zone vitrée d'extrémité** 3 m de haut sur 4 m de long, à chaque bout de la paroi latérale (FFT). La FIP admet aussi une variante en escalier : 3 m de haut sur 2 m, puis 2 m de haut sur 2 m.
- 2 Grillage adossé au fond** 1 m de grillage au-dessus du verre sur les 2 m adossés au fond de court : la paroi y fait 4 m, comme le fond.
- 3 Grillage central** 3 m de haut sur les 12 m centraux, maille de 5 à 7,08 cm, fil de 1,6 à 3 mm, dans le plan intérieur des vitres.
- 4 Filet** 88 cm au centre, 92 cm aux poteaux ; poteaux de 1,05 m au maximum, en limite de l'aire de jeu.
- 5 Projecteurs** bas des projecteurs à 6 m du sol au minimum (FIP), mâts hors de l'aire de jeu ; sur nos gammes Pro et Panoramique, 4 mâts à 6 m du filet.
- 6 Hauteur libre obligatoire (FFT)** 7 m sur 5 m de part et d'autre du filet, soit les 100 m² centraux, et 4 m en fond de piste. Mesurée sous l'élément le plus bas : poutres, chemins de câbles, luminaires.
- 7 Hauteur libre recommandée** 7 m sur toute la surface pour la FFT. Règlement FIP : 6 m minimum partout, 8 m suggérés pour une installation neuve.

Aire de jeu	20 m × 10 m à l'intérieur des parois (200 m²), tolérance ± 0,10 m et ± 0,05 m (FFT), 0,5 % (FIP).
Lignes	5 cm de large ; lignes de service à 6,95 m du filet ; ligne centrale prolongée d'au moins 20 cm.
Filet	10 m, 88 cm au centre, 92 cm aux poteaux (± 0,5 cm), poteaux de 1,05 m maximum.
Fond de court	10 m de large, 4 m de haut : 3 m de verre + 1 m de grillage.
Paroi latérale	20 m : 4 m de verre (3 m de haut) à chaque extrémité, 12 m de grillage (3 m) au centre, 4 m de haut sur les 2 m adossés au fond.

Ouvertures	au centre des côtés, 0,83 m de part et d'autre du poteau de filet, 2 à 2,20 m de haut, à 9 m au moins du fond.
Dégagements	piste avec sortie : 2 m de chaque côté sur 8 m ; sans sortie : 1,4 m sur un côté. Même niveau que le jeu, seuil ≤ 20 mm.
Hauteur libre	FFT : 7 m obligatoires sur les 10 m centraux, 4 m en fond, 7 m recommandés partout. FIP : 6 m minimum, 8 m suggérés en neuf.
Vitrage	verre trempé 10 à 12 mm (NF EN 12150-1), 12 mm obligatoires sur un panoramique, ou feuilleté 2 × 6 mm (NF EN 14449).
Éclairage	300 lux minimum à maintenir, mesurés au sol en 13 points, uniformité ≥ 0,5 ; projecteurs à 6 m du sol minimum (FIP).